

*CONVENTION de SECURITE SOCIALE
Entre la France et la PRINCIPALITE DE MONACO
Du 28 février 1952*

AVIS DE DETACHEMENT

Article 3 Paragraphe 4 de l'Arrangement Administratif particulier du 07 avril 2000

DEPLACEMENT IMPROMPTU INFERIEUR A 3 MOIS

Je soussigné, _____ agissant en qualité de _____

pour le compte de : _____

Nom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

N° d'identification aux Caisses Sociales : _____

atteste que le salarié ci-dessous :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Matricule

Effectuera une mission sur le Territoire français qui n'excédera pas trois mois,
à compter du : _____

Nom et adresse du préposé de l'Employeur en France : _____

Durée prévue du travail : _____

Nature et lieu du travail : _____

Monaco, le _____

Signature de l'Employeur ou de son représentant dûment autorisé :

IMPORTANT :

Vous devez adresser le présent avis de détachement de courte durée au service Contrôle des Employeurs des Caisses Sociales Monégasques (11 rue Louis Notari) au plus tard dans les **24 heures** suivant le départ du salarié et en confier une copie à ce dernier.